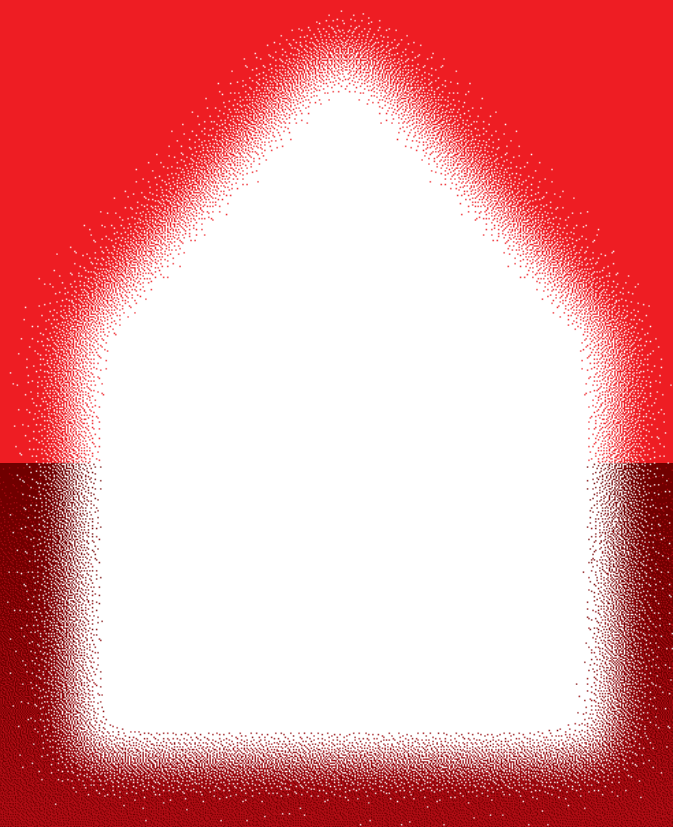


Nouvelle loi sur l'énergie:
Votre chauffage est-il prêt
pour l'avenir?



Hoval

À prescriptions nouvelles, solutions nouvelles:

Faites le plein de conseils

La Suisse présente un front uni en faveur de l'efficacité énergétique. Les «modèles de prescriptions énergétiques des cantons» (MoPEC 2014) entreront bientôt en vigueur dans tout le pays. L'objectif est d'accroître l'efficacité énergétique des installations de chauffage dans les immeubles d'habitation suisses.

De plus, la valeur locative pourrait prochainement être abolie, avec pour effet la suppression des déductions fiscales liées à une rénovation.

Contactez-nous sans tarder! Vous trouverez auprès de nos experts des conseils gratuits et sans engagement pour vous préparer à ces nouvelles législations cantonales. Découvrez, à travers les 4 faits que nous vous présentons, les avantages d'une modernisation de votre installation de chauffage, non seulement pour l'environnement, mais aussi pour votre porte-monnaie.

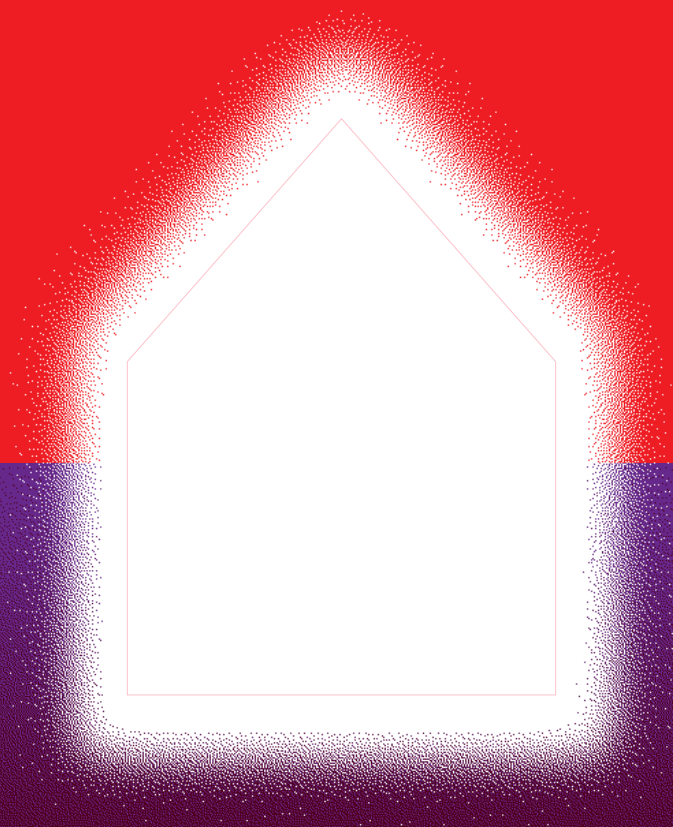
Demandez un conseil personnalisé en nous retournant la carte-réponse ci-jointe ou en nous appelant au:

+41 848 848 363
conseil@hoval.com

hoval.ch/modernisation

Prescriptions cantonales:

Agir ou réagir,
à vous de décider

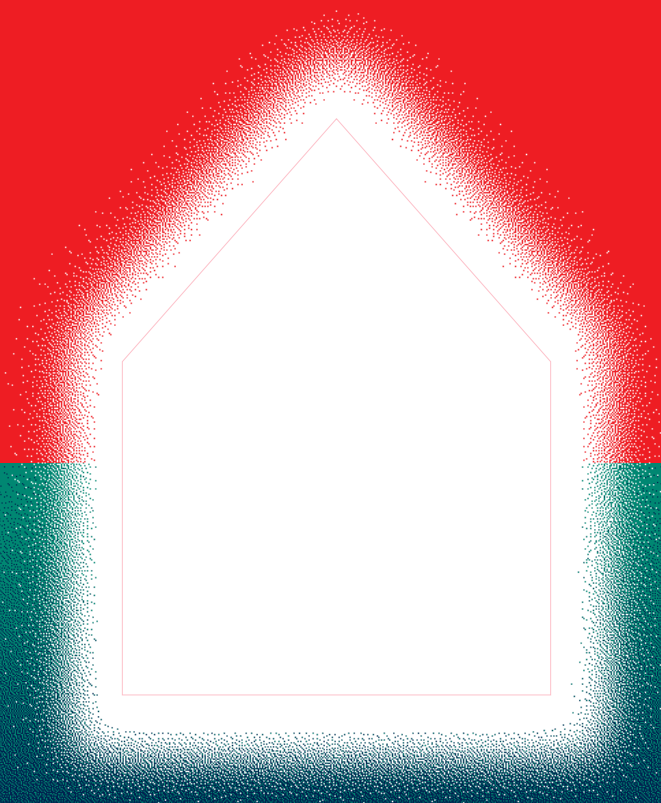


Chaque canton met progressivement en œuvre les nouvelles prescriptions énergétiques MoPEC 2014. Les répercussions pour vous, propriétaire, dépendent du type et de l'âge de votre installation, mais aussi de la situation de votre logement et de sa classe énergétique. Demandez conseil à nos experts afin de décider en toute connaissance de cause si vous voulez moderniser votre installation avant la modification de la loi ou si vous préférez attendre.

Valeur locative:

Prenez les devants pour
bénéficier de déductions fiscales

2

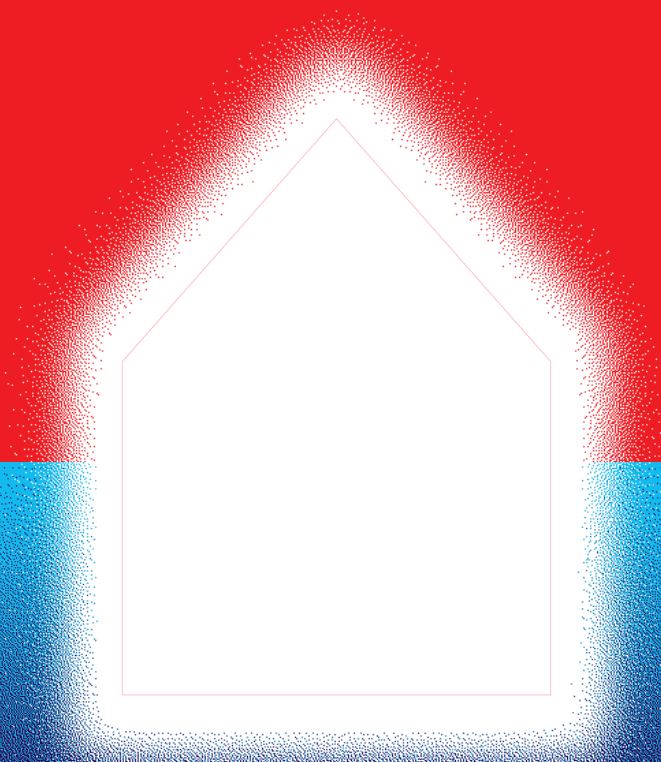


La suppression de la valeur locative est discutée depuis longtemps et pourrait bientôt entrer en vigueur. Les déductions fiscales accordées pour des investissements dans les logements – pour moderniser votre chauffage par exemple – seront alors supprimées. Si vous effectuez une rénovation avant cette suppression, vous pourrez encore déduire 20 % à 30 % des coûts occasionnés de votre revenu imposable. Déterminez avec nous la meilleure période pour moderniser votre installation de chauffage. Consultation gratuite et sans engagement.

Rentabilité:

Économisez jusqu'à 50 %
sur les frais de chauffage

3

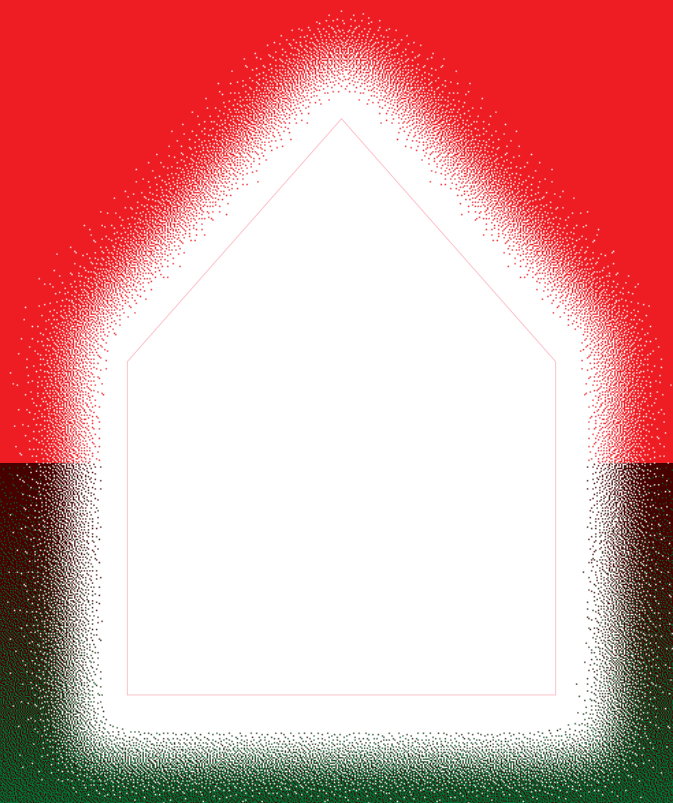


L'investissement engagé pour une rénovation est rapidement amorti: avec un système de production de chaleur moderne, vous êtes moins tributaire de l'augmentation des prix du combustible et réduisez, selon le mix énergétique, jusqu'à 50 % vos coûts de chauffage. De plus, la Confédération et les cantons soutiennent financièrement les systèmes de production de chaleur et les travaux d'isolation respectueux de l'environnement. Vous réalisez non seulement des économies, mais êtes aussi payé pour ces économies.

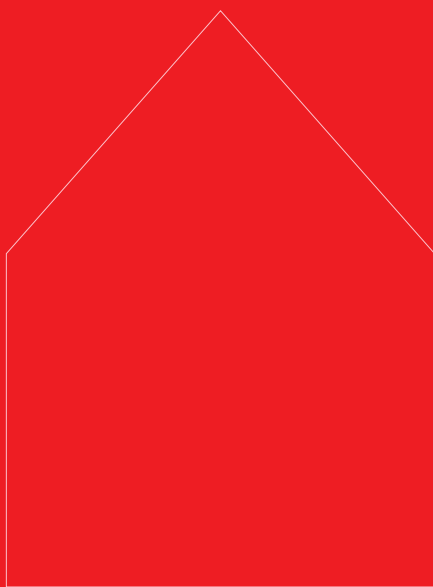
Respect de l'environnement:

Optez pour une démarche
en faveur de l'écologie

4



L'entretien des bâtiments représente 40 % de la consommation d'énergie suisse. En augmentant l'efficacité énergétique de votre habitation, vous optez activement pour une démarche écologique et contribuez ainsi à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050: la Suisse vise en effet une baisse de 43 % de la consommation totale d'électricité par rapport à l'année 2000. Les systèmes de chaleur fonctionnant aux énergies renouvelables sont un choix économe pour un avenir durable. Nous serons ravis de vous accompagner dans votre décision.



Hoval

Le moment est particulièrement propice pour se renseigner.

Nos experts se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions concernant la modernisation ou la rénovation de votre chauffage.

Demandez un conseil personnalisé en nous retournant la carte-réponse ci-jointe ou en nous appelant au:

+41 848 848 363
conseil@hoval.com

hoval.ch/modernisation

Responsabilité
pour l'énergie et l'environnement

Hoval